AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079 /25/AONO/SDCC/CIPM DU 24 JUIN 2025
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR SUR LE TAPIS MODULE A L'USINE DE KAELE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar sur le tapis module à l'usine de Kaélé.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires ;
- Les fondations ;
- L'élévation ;
- La toiture ;
- La peinture.

3. Tranches/Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (Quarante millions FCFA)**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **05 mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la SODECOTON, exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire **n°25350022**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main et délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure

dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **400 000 FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), conformément à la Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

En cas de chèque-banque ou chèque certifié délivré en lieu et place du cautionnement, ledit chèque doit être libellé à l'ordre de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte du Maître d'Ouvrage et transmis à la CDEC par l'Etablissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrables avant la date d'ouverture des plis

L'absence de la caution de soumission tel que ci-dessus décrite, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON (SIGAM) à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, au plus tard le 17/07/2025 à 15 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 079 /25/AONO/SDCC/CIPM DU 24 JUIN 2025
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR SUR LE TAPIS MODULE A L'USINE DE KAELE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour Émettre les cautions dans le domaine des marchés publics (conformément à la Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics) ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en une seule phase.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17/07/2025 à partir de 16 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON, dans la salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après

un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1. De l'absence, à l'ouverture des plis, du cautionnement de soumission timbré, accompagné du récépissé de consignation délivré par la CDEC conformément à la Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 ;
2. De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
3. Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
4. De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
5. De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
6. De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
7. De l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;
8. De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
9. De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
10. De l'absence de la déclaration d'engagement du soumissionnaire à utiliser les matériaux aux normes Camerounaises ;
11. De la proposition d'un prix dans le bordereau des prix unitaires et dans le sous détail des prix jugé anormalement bas selon les prix du marché local ;
12. De l'absence des preuves d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé ») ;
13. Du non-respect d'au moins 15 critères essentiels sur les 21 requis.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

1. La présentation de l'offre ;
2. La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
3. Les références du soumissionnaire ;
4. La qualification et l'expérience du personnel ;
5. Les moyens logistiques ;
6. La méthodologie.

16. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères

de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le MO au numéro 222 27 10 80.

Garoua, le 24 JUIN 2025

LE DIRECTEUR GENERAL,

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN – DIRECTION GENERALE – SODECOTON

P.I

Pour le Directeur Général
et par délégation
le Directeur des Affaires Générales

Sadou Fernand
Directeur des Affaires Générales

Copie :

- *Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;*
- *ARMP ;*
- *Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant ;*
- *Président CIPM ;*
- *Affichage chrono.*

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°_____/25/ONIT/SDCC/ITB OF _____ FOR THE CONSTRUCTION OF A SHED ON THE MODULATED BELT AT THE KAELE FACTORY.

1. Subject of the invitation to tender

The Director General of SODECOTON launches a National Open Call for Tenders for the construction of a shed on the modulated belt at the Kaélé factory.

2. Nature of services

- Preliminary work;
- Foundations;
- Elevation;
- Roofing;
- Painting

3. Tranches/Allotment

This call for tenders is launched in single batch.

4. Estimated cost

The estimated cost all taxes included of the operation at the end of the preliminary studies is **40 000 000 (Forty million) CFAF.**

5. Estimated execution deadline

The maximum period provided by the Contracting Authority or the Delegated Contracting Authority for the completion of the works, subject of this call for tenders is **05 months**. This period runs from the date of notification of the service order to begin the services.

6. Participation and origin

Participation in this call for tenders is open to all companies with a perfect knowledge of the subject. Groups of companies must have a grouping agreement evidenced by a notarial deed duly registered and referred to in the present Invitation to Tender.

7. Funding

The services subject to this call for tenders are funded by the **SODECOTON** budget for the financial year(s) **2025** under budget line number **n°25350022**

8. Mode of Submission

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid security, paid in cash and issued by an organization or financial institution authorized by the Minister of Finance to issue guarantees in the

field of public contracts, and whose list is provided in Document 14 of the DAO, with an amount of **400 000** (four hundred thousand) CFAF and valid for thirty (30) days beyond the initial validity date of the bids.

This security must be accompanied by a receipt of deposit issued by the Caisse des Dépôts and Consignations (CDEC), in accordance with Circular Letter N°000019/LC/MINMAP dated June 5, 2024, relating to the procedures for the establishment, deposit, custody, return, and release of securities for public contracts.

In the case of a bank check or certified check issued in place of the security, such check must be made payable to the Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) for the account of the Project Owner and submitted to the CDEC by the financial institution at least seven (07) working days before the bid opening date.

The absence of the bid security as described above will result in the outright rejection of the bid.
A bid security presented but not related to the relevant consultation is considered absent.
The bid security presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

10. Consultation of Tender File

The physical file may be consulted free of charge at the MO's offices during working hours at the SODECOTON General Management (SIGAM) in Garoua B.P. 302 Tel. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, at the SODECOTON Delegation in Yaoundé B.P. 304 Tel. 222-20-19-72 or at the SODECOTON Delegation in Douala B.P. 1699 Tel. 233-42-46-03, as soon as this notice is published.

11. Acquisition of tender file

The physical version of the tender dossier may be obtained from SODECOTON's General Management in Garoua B.P. 302 Tel. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, from SODECOTON's Delegation in Yaoundé B.P. 304 Tel. 222-20-19-72 or from SODECOTON's Delegation in Douala B. P. 1699 Tel. 233-42-46-03 upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of **50 000 (fifty thousand) CFAF** payable to account no. **97568660001-28** opened at the 12 BICEC branches hereinafter named "**Compte Spécial CAS ARMP**". These are the branches of : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, and Bertoua.
It is also possible to obtain the electronic version of the Invitation to Tender by free download at the above addresses. However, physical or electronic submission is subject to payment of the Invitation to Tender purchase fee.

12. Submission of bids

Each bid shall be drafted in English or French.

For submission offline, the administrative file, the offer in six (6) copies including the original and five (5) copies marked as such, should reach at the lasted on 17/07/2025 at 3:00 p.m. and should carry the indication:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 079/25/ONIT/SDCC/ITB/ OF 24 JUIN 2025 FOR THE CONSTRUCTION OF A SHED ON THE MODULATED BELT AT THE KAELE FACTORY.
"To be opened only during the bids opening session"

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Envelopes bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Opening of bids

The bids will be opened in a single phase.

In any event, the opening of the administrative documents and the technical and financial offers will take place on **17/07/2025** from **4:00 p.m.** by the project owner's Internal Contract Award Commission, the General Manager of SODECOTON, in its meeting room at the Company's General Management in Garoua.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice, even in the case of a group of companies.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorized, even in the case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 03 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

15. Evaluation criteria

For the final comparison of bids, the following criteria will be taken into consideration:

15.1 Eliminatory criteria

These include:

1. The absence, when the bids are opened, of the stamped bid bond, accompanied by the deposit receipt issued by the CDEC in accordance with Circular Letter N°000019/LC/MINMAP of June 05, 2024;
2. Failure to produce within 48 hours of the opening of bids any part of the administrative file deemed to be non-compliant or missing at the time of bid opening (except for the bid bond);
3. False declarations, fraudulent maneuvers or falsified documents;
4. Absence of a declaration on honour that no work has been abandoned during the last three years;
5. Absence of a quantified unit price in the Financial Offer;
6. Absence of any element of the financial offer (tender, BPU, DQE);
7. Absence of the categorization certificate, if applicable;
8. Absence of the dated and signed integrity charter;
9. The absence of a dated and signed declaration of commitment to environmental and social clauses;
10. The absence of the bidder's declaration of commitment to use materials complying with Cameroonian standards;
11. The proposal of a price in the unit price schedule and in the price sub-detail deemed abnormally low according to local market prices;
12. Absence of proof of acceptance of the contract (CCAP and CCTP initialled on each page and signed with the words "read and approved");
13. Failure to meet at least 15 of the 21 essential criteria.

15.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of tenderers will relate, by way of indication, to:

1. Presentation of the offer ;
2. Financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, sales figures, proof of financial solvency);
3. Tenderer's references;
4. Personnel qualifications and experience;
5. Logistical resources;
6. Methodology.

16. Award of contract

The Contracting Authority awards the contract to the tenderer who has submitted an offer meeting the required technical and financial qualification criteria and whose offer is evaluated as the lowest, including any proposed discounts, where applicable.

17. Maximum number of lots

This call for tenders is launched in single batch.

18. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for **90 days** from the initial deadline set for the submission of bids.

19. Further information

Additional information can be obtained during working hours from the secretariat of the Head Office of SODECOTON Tel. 222 27 10 80, Email: sodecoton@sodecoton.cm, to the SODECOTON Delegation of Yaoundé P.O. Box 304, Tel/Fax. 222 20 19 72 or to the SODECOTON Delegation of Douala B.P. 1699, Tel. and Fax. 233 42 46 03.

20. Fight against corruption and malpractices

To report corrupt practices, facts or acts, please call CONAC on 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48 or the PO on 222 27 10 80.

Garoua, on 24 JUIN 2025

THE GENERAL MANAGER

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN – DIRECTION GENERALE – SODECOTON

P.I

Pour le Directeur Général
et par délégation
Le Directeur des Affaires Générales

Sadou Fernand
Directeur des Affaires Générales

Copies:

- *Public Procurement Authority (MINMAP) ;*
- *ARMP;*
- *Project owner;*
- *CIPM President;*
- *Display chrono.*